

0156

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° _____/AAONO/MINFOF/CSPM-PSFE/UGFC-PSFE/2025 DU 29 JUL 2025
 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU ET DE LOGEMENT DES
 ECOGARDES AUX PARCS NATIONAUX DE LA BENOUE ET DE BOUBA
 NDJIDA
 « EN PROCEDURE D'URGENCE »

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du programme de sécurisation des aires protégées, le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture du mobilier de bureaux et des équipements de logements des écocardes aux Parcs Nationaux de la Bénoué et de Bouba Ndjida dans la Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture de :

- Soixante-quatorze (74) Matelas orthopédiques, habillé avec fermeture deux places ;
- Trente-huit (38) Guéridons pour Salon de 7 places en bois massif ;
- Trente-six (36) Fauteuils (canapés) trois places en bois massif ;
- Cent soixante (160) Fauteuils simple (une place) en bois massif ;
- Trente-six (36) Tables à manger de six places (chaises) en bois massif ;
- Cent quarante-six (146) Chaises simples en bois massif ;
- Huit (8) Table à manger de quatre places (chaises) en bois massif ;
- Soixante-quatorze (74) Lits de deux places en bois massif ;
- Deux (2) Classeur de rangement (de salon) à trois compartiments en bois massif ;
- Deux (2) Bureau en bois massif avec retour ;
- Quatre (4) Bureau en bois massif ;
- Vingt-quatre (24) Chaises de bureau à accoudoirs en bois massif ;
- Cent soixante (160) Tables bancs en bois massif ;

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération à l'issue des études préalables est de 144 056 385 (cent quarante-quatre millions cinquante-six mille trois cent quatre-vingt-cinq)

4. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des équipements objet du présent appel d'offres est de dix (10) mois calendaires.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises spécialisées et ayant une expérience avérée dans le domaine concerné par l'appel d'offres.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources du Fonds

Commun PSFE de l'exercice 2025, ligne d'imputation budgétaire 2.3.6.1.4.

7. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO dont le montant s'élève à deux millions huit cent mille (2 800 000) francs CFA, valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence ou la non-conformité du cautionnement de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Ledit cautionnement doit être accompagné, sous peine de rejet, d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et Consignation (CDEC). En cas de chèque-banque ou de chèque certifié, produit en lieu et place d'un cautionnement, celui-ci doit être libellé à l'ordre de la CDEC pour le compte du Maître d'Ouvrage. Ledit chèque doit être transmis à la CDEC par l'établissement financier dans un délai d'au moins sept (07) jours ouvrables avant la date d'ouverture des plis.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services de l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE sis au 2^{ème} étage du bâtiment abritant les services de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé, aux heures ouvrables dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm)

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à l'Unité de Gestion du Fonds Commun sis au 2^{ème} étage du bâtiment abritant les services de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé, par écrit et déposé au secrétariat, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de 100 000 (cent mille) FCFA payable au Trésor Public.

10. Remise des offres

Les offres remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Fonds Commun-PSFE sis au 2^{ème} étage du bâtiment abritant les services de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé, au plus tard 13h à 04/09/2025 en trois enveloppes distinctes étiquetées comme suit :

- Enveloppe A : dossier administratif ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Les détails sur le contenu desdites enveloppes figurent dans le règlement particulier du dossier d'appel d'offres (DAO).

Les trois (03) enveloppes seront placées dans une quatrième qui sera scellée et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 0156/AAONO/MINFOF/CSPM-PSFE/UGFC-PSFE/2025 DU 29/07/2025
POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU ET DE LOGEMENT DES
ECOGARDES AUX PARCS NATIONAUX DE LA BENOUE ET DE BOUBA
NDJIDA
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 04/09/2025 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Fonds Commun-PSFE qui siège dans la salle de réunion (Rez-de-Chaussée) du bâtiment abritant les services de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, sise à Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire.

La Commission examinera la conformité des pièces administratives. Seules les offres dont le dossier administratif sera jugé conforme seront retenues et ensuite évaluées.

13.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

a) Sur le plan administratif :

- L'absence ou non-conformité du cautionnement de soumission accompagnée du récépissé de la CDEC à l'ouverture des plis ;
- La non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission).

b) Sur le plan technique :

- L'absence de prospectus en couleur, caractéristiques techniques et noms des marques des équipements proposés le cas échéant ;

- L'absence d'une attestation de déclaration d'implantation et d'exploitation d'une menuiserie délivrée par le MINMIDT ;
- L'absence de la Capacité financière (ligne de crédit disponible), délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de 50 000 000 FCA ;
- La non-satisfaction d'au moins 100% des spécifications techniques de chaque équipement ;
- Le non-respect des critères essentiels, soit 6 oui sur 9.

c) Sur le plan financier :

- L'absence ou la non-conformité de la lettre de soumission timbrée, datée et signée, conformément au modèle joint ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- L'absence ou non-conformité du bordereau des prix unitaires (BPU), suivant le modèle joint, avec indication des prix HTVA en chiffres et en lettres, dûment rempli de manière lisible, paraphé sur toutes les pages et signé sur la dernière page ;
- L'absence ou non-conformité du sous-détail des prix unitaires quantifiés, paraphé sur toutes les pages et signé sur la dernière page.

d) Critères éliminatoires d'ordre général :

- Les fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- L'absence ou la non-conformité au modèle joint en annexe de la charte d'intégrité dûment remplie, datée et signée ;
- L'absence ou la non-conformité au modèle joint en annexe de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales dûment remplie, datée et signée ;
- L'absence ou la non-conformité au modèle joint en annexe de la déclaration d'engagement de la KfW dûment remplie, datée et signée.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre ;
- Les références du soumissionnaire dans les domaines similaires (contrats exécutés au cours des trois dernières années) ;
- Le nombre d'année d'expérience de l'entreprise dans le domaine de la menuiserie (Nombre d'années d'activité dans la menuiserie et ébénisterie) ;
- La Qualifications et l'expérience du personnel technique (Niveau de formation et d'expertise du personnel, menuisiers, ébénistes, etc.) ;
- Le Service après-vente : Disponibilité et réactivité du service après-vente, notamment pour les réparations ou ajustements nécessaires.
- Les moyens logistiques à mobiliser : Capacité à gérer la livraison des produits (transport, emballage, installation) ;
- La Production d'un extrait du catalogue ressortant les différentes réalisations antérieures ou du moins les plus importantes ;
- Politique de garantie : Durée et conditions de la garantie sur les produits fabriqués.
- La méthodologie d'exécution proposée pour l'exécution du marché.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché, sur proposition de la Commission Spéciale de

Passation des Marchés au titre du Fonds-Commun-PSFE, au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises dans le dossier d'appel d'offres (DAO) et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus par écrit aux heures ouvrables et déposés à l'Unité de Gestion du Fonds Commun sis au 2^{ème} étage du bâtiment abritant les services de la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre, Rue de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé.

16. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 2 22 20 18 03.

COPIE

Yaoundé le 29 JUL 2025

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE



Jules Doret NDONGO

Copies :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- UGFC-PSFE ;
- CSPM-PSFE ;
- Affichage chrono.

0156

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS

NO. ____/AONO/MINFOF/CSPM-PSFE/UGFC-PSFE/2025 OF 29 JUNE 2025
TO SUPPLY OFFICE AND ACCOMMODATION FURNITURE TO THE ECO-
GUARDS OF THE BENOUE AND BOUBA NDJIDA NATIONAL PARKS
“UNDER EMERGENCY PROCEDURE ”

1. Purpose for the Call for Tenders

As part of the programme to secure protected areas, the Minister of Forestry and Wildlife, the project owner, hereby launches an Open National Call for Tenders under an emergency procedure to supply office and accommodation furniture to ecoguards at the Benoue and Bouba Ndjida National Parks in the North Region.

2. Scope of Services

The services covered by this tender include the supply of :

- Seventy-four (74) Orthopaedic mattresses, dressed with two-seater closure;
- Thirty-eight (38) solid wood pedestal tables for seven-seater set of chairs;
- Thirty-six (36) solid wood three-seater Armchairs (sofas);
- One hundred and sixty (160) single solid wood Armchairs;
- Thirty-six (36) solid wood six-seater dining tables (chairs);
- One hundred and forty-six (146) single solid wood chairs;
- Eight (8) solid wood four-seater dining tables (chairs);
- Seventy-four (74) solid wood two-sizes bed;
- Two (2) solid wood filing cabinets with three-compartment (for living room);
- Two (2) solid wood return desks;
- Four (4) solid wood desks;
- Twenty-four (24) solid wood office Armchairs;
- One hundred and sixty (160) solid wood Benches;

3. Estimated cost

The estimated cost, including all taxes, of the operation at the end of the preliminary studies is 144,056,385 (one hundred and forty-four million fifty-six thousand three hundred and eighty-five)

4. Estimated execution deadline

The maximum contract execution deadline required by the Contracting Authority for this Call for Tenders to supply equipment shall be 10 (ten) calendar months from the date of notification of the service order to start work.

5. Participation and origine

Participation in this invitation to tender is open to all companies or groups of companies specialised and /or with proven experience in the field covered by the invitation to tender.

6. Funding

The services, subject of this Call for Tenders, shall be funded by the FESP-Basket Fund for the 2024 financial year, budget heading 2.3.6.1.4.

7. Bid bond

Each bidder must include in their administrative documents a stamped bid bond, paid in cash,

of CFA.F 2,800,000 (two million eight hundred thousand) issued by a body or financial institution approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public contracts and listed in Exhibit 10 of the Tender File, all valid for a period of thirty (30) days after the initial period of validity of the bids. Failure to provide a bid bond issued by a first-class bank or a financial institution approved by the Ministry of Finance to issue bonds in connection with public contracts, the tender shall be automatically rejected. A bid bond issued but not complying with the requirements of this tender shall be null and void. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall be inadmissible

Each bid bond must be attached a deposit receipt issued by the Deposit and Consignment Fund (CDEC). If a bank cheque or certified cheque is used instead of a bid bond, the latter must be forwarded to the CDEC on behalf of the Contracting Authority. This cheque must be forwarded to the CDEC by the financial institution at least seven (7) working days before the bid opening day.

8. Consultation of Tender Files

The physical file can be freely consulted at the offices of FESP-Basket Fund Management Unit located on the 2nd floor of the Centre Regional Delegation of Forestry and Wildlife, National Printing Press Street, Yaounde, during working hours and days as soon as this tender shall be published.

It can also be consulted on the ARMP website: (www.armac.cm).

9. Acquisition of Tender Files

The physical file may be obtained from the Basket Fund Management Unit located on the 2nd floor of the Centre Regional Delegation of Forestry and Wildlife, National Printing Press Street, Yaounde, written and submitted at the secretariat, upon publication of this tender by presenting the original payment receipt of a non-refundable sum of CFA.F 100,000 (one hundred thousand) representing charges of the tender file into the Public Treasury.

10. Submission of Bids

Each bid drafted, in 7 (seven) copies including 1 (one) original and 6 (six) copies, labelled as such, shall be submitted at the secretariat office of the FESP-Basket Fund Management Unit located on the 2nd floor of the Centre Regional Delegation of Forestry and Wildlife, National Printing Press Street, Yaounde, latest on 24/09/2025 at 1 pm in 3 (three) separate envelopes and should be labelled as follows:

- Envelope A: Administrative document;
- Envelope B: Technical bid;
- Envelope C: Financial bid.

Details of the contents of these envelopes are provided for in the special regulations of the call for tender documents.

These 3 (three) envelopes shall be put in a 4th one, sealed and shall be labelled as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

NO. MS6 /AAONO/MINFOF/CSPM-PSFE/UGFC-PSFE/2025 OF 24/07/2025
TO SUPPLY OFFICE AND ACCOMMODATION FURNITURE TO THE ECO-
GUARDS OF THE NATIONAL PARKS OF BENOUE AND BOUBA NDJIDA
"UNDER EMERGENCY PROCEDURE"
To be opened during bid opening session only

11. Opening of Bids

Bids shall be opened in one phase and shall take place on 24/09/2025 at 2 pm by the Special Commission for the Award of Public Contracts of the Basket Fund, in the meeting room on the ground floor on the 2nd floor of the Centre Regional Delegation of Forestry and Wildlife,

National Printing Press Street, Yaounde.

Only bidders or their duly mandated representatives may be allowed at the opening session, even in the case of a group of companies.

Under penalty of rejection, documents required in the administrative file must both be original and certified true copies by the issuing service or a relevant administrative authority as provided for in the Special Regulations of the Call for Tenders. They must be dated less than three (3) months prior the date of signature of the Call for Tenders.

If any document in the administrative file is lacking or does not comply with the specifications during the bid opening session, after 48 hours granted by the Commission, that bid shall be rejected.

12. Evaluation Criteria

The evaluation shall be based on eliminatory and essential criteria according to the binary system.

The Commission shall examine the compliance with administrative documents. Only bids whose administrative files are congruent shall be selected and evaluated.

13.1 Eliminatory criteria

They mainly included:

a) Administrative criteria :

- Absence or non-conformity of the bid bond with CDEC receipt during opening of bids;
- Absence or non-conformity of one of the documents in the administrative file after the 48 hours granted to bidders who submitted non-conforming files (except the bid bond)

b) Technical criteria:

- Absence of colour brochures, technical specifications and brand standards of the proposed equipment if necessary
- Failure to provide proof (certificate) of ownership issued by MINMIDT and operation of a joinery.
- The absence of financial capacity (available line of credit), issued by a first-class bank approved by the Minister in charge of Finance, in the amount of 50,000,000 FCFA;
- Failure to comply with 80% of the technical specifications for the proposed equipment.
- Failure to comply with the essential criteria, i.e 6 out of 9;

c) Financial criteria:

- Failure to comply with bid format, date, stamp and sign the said bid;
- The absence of a quantified unit price in the financial bid ;
- Failure to comply with the format for the Unit Price Schedule (BPU) brochure, indicating prices exclusive of VAT in words and figures duly completed legibly, initialled on all pages and signed on the last page;
- The absence or non-conformity of the quantified unit price sub-details, initialled on all pages and signed on the last page.

d) General eliminatory criteria:

- False statements, fraudulent practices and forged documents in the tenders;
- Absence or non-conformity of a duly completed, dated and signed integrity charter;
- The absence or non-conformity with the attached model of the declaration of commitment to respect the environmental and social clauses, duly completed, dated and signed;
- The absence or non-compliance with the attached model of the declaration of commitment to KfW duly completed, dated and signed.

13.2. Essential criteria

The essential criteria to qualify bidders shall be based on:

- Presentation of the bid;
- The bidder's references in similar fields (contracts executed over the last three years);
- The number of years of experience of the company in the field of joinery (Number of years of activity in joinery and cabinet making);
- Qualifications and experience of technical staff (Level of training and expertise of staff, joiners, cabinetmakers, etc.);
- After-sales service: Availability and reactivity of the after-sales service, particularly for necessary repairs or adjustments.
- Logistical resources: Ability to manage product delivery (transport, packaging, installation);
- Production of an extract from the catalogue showing the various previous products, or at least the most important ones;
- Warranty policy: Duration and conditions of the warranty on the products manufactured;
- The proposed methodology for carrying out the contract.

13. Award

The Contracting Authority shall award the contract under the proposition of the Special Commission for the Award of Public Contracts of the Basket Fund to bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and is deemed lowest, including, where necessary, proposed discounts.

14. Duration of the Validity of Bids

Bidders shall remain bound by their bids for 90 (ninety) days from the initial date of submission of the aforementioned bids.

15. Additional information

Additional information may be obtained by writing during working hours and days and be submitted at the Basket Fund Management Unit on the 2nd floor of the Centre Regional Delegation of Forestry and Wildlife, National Printing Press Street, Yaounde.

16. Fight against Corruption and Malpractices

To report any act of corruption or malpractice, please contact CONAC on 1517, the Public Procurement Authority (MINMAP) (SMS or call) on: (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, ARMP on 2 22 20 18 03.

Yaounde on 29 JUL 2025

THE MINISTER OF FORESTRY AND WILDLIFE



Jules Doret NDONGO

Copies :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- UGFC-PSFE ;
- CSPM-PSFE ;
- Posting.